

Avis d'enquête publique

Commune de RECULFOZ

Plan local d'urbanisme de RECULFOZ

Par arrêté du 4 novembre 2024, le Maire de Reculfoz a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

M. Jacques HUGON, domicilié au 6 rue des Tilleuls, 39300 LE MOUTOUX, a été désigné par le tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 22 novembre au 23 décembre 2024 aux horaires d'ouverture du secrétariat au public, les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, où le dossier sera consultable en format papier et sur un poste informatique. Il sera également consultable sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz>.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de RECULFOZ les :

- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h à 12h
- Vendredi 6 décembre 2024 de 15h à 17h
- Lundi 23 décembre 2024 de 15h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : 7 route des Combes Derniers, 25240 Reculfoz, ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante mairie.reculfoz@orange.fr.

Au terme de l'enquête publique et selon les résultats de l'enquête, le PLU pourra faire l'objet d'une approbation par délibération du conseil municipal.

L'évaluation environnementale dont a fait l'objet le plan local d'urbanisme, ainsi que l'avis émis sur le projet par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sont joints au dossier d'enquête publique mis à disposition du public en mairie.

Les informations relatives à l'enquête pourront être obtenues auprès de la commune de RECULFOZ.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur à la mairie de RECULFOZ et sur le site internet suivant : <https://cclmhd.fr/les-communes/reculfoz> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire,
Jean-Yves BOUVERET